



**Gavi, l'Alliance du Vaccin
Politique en matière d'égalité
hommes-femmes**
Version 3.

GESTION DES DOCUMENTS

NUMÉRO DE VERSION	PROCESSUS D'APPROBATION	DATE
[#].0	Préparé par :	
	Revu par : [Nom du comité]	[Date complète]
	Approuvé par : [Nom du Conseil ou du Comité]	[Date complète] En vigueur à compter de : [Date complète]
	Prochaine révision :	

Définitions

- Les enfants « **zéro dose** » sont les enfants qui n'ont reçu aucun vaccin de routine. À des fins opérationnelles, Gavi définit les enfants zéro dose comme ceux n'ayant pas reçu leur première dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC1).
- Les enfants **sous-vaccinés**, tels qu'identifiés par Gavi, sont ceux qui n'ont pas reçu trois doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC3).
- Le **soignant** est une personne qui s'occupe régulièrement ou par intermittence d'un nourrisson ou d'un enfant. À titre d'exemple, on peut citer les mères, les pères, les grands-parents et les frères et sœurs.
- Le **sexe** est généralement attribué à la naissance et fait référence aux caractéristiques biologiques qui définissent les humains en tant que femme, homme ou personne intersexe.
- Le **genre** a trait aux rôles, normes et comportements que la société considère appropriés pour les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes ayant des identités de genre diverses, notamment les transgenres. Ceux-ci sont socialement construits et varient largement d'une culture, religion, classe et ethnie à l'autre et au sein de celles-ci. Par exemple, dans de nombreuses sociétés, l'une des normes de genre communément acceptées est que les femmes et les filles doivent effectuer la plupart des travaux domestiques.
- Les **barrières liées au genre** sont des obstacles à l'accès et à l'utilisation des services de santé qui sont associés à des normes sociales et culturelles profondément enracinées à propos des rôles des femmes, des hommes et des personnes ayant des identités de genre diverses. Par exemple, lorsque les soignants, principalement les femmes, n'ont reçu aucune instruction, manquent de pouvoir décisionnel, sont économiquement dépendants ou ne peuvent pas quitter librement leur domicile, il est plus probable qu'ils n'emmenent pas leurs enfants se faire vacciner.
- **L'équité entre les genres** est le processus consistant à être impartial vis-à-vis des femmes, des hommes et des personnes ayant des identités de genre diverses. Elle admet que les hommes et les femmes ont des besoins, pouvoirs et possibilités d'accès aux ressources différents et que ces derniers doivent être identifiés et traités de manière à corriger tout déséquilibre. La résolution des problèmes d'équité entre les sexes conduit à l'égalité.
- **L'égalité hommes-femmes** est l'absence de discrimination fondée sur le sexe ou le genre d'une personne. Cela implique d'offrir les mêmes opportunités à chaque personne, y compris l'accès et le contrôle des ressources sociales, économiques et politiques, ainsi que la protection accordée par la loi (comme les services de santé, l'éducation et le droit de vote).
- Les **approches axées sur le genre** sont celles qui prennent en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes sans nécessairement aborder les problèmes contextuels plus généraux qui sont à l'origine des inégalités et des iniquités entre les genres. Par exemple, l'emploi de femmes comme agents de santé permettra une meilleure acceptation et adoption des services de vaccination, mais sans éliminer l'obstacle culturel sous-jacent qui empêche les femmes soignantes de solliciter des services de vaccination auprès d'agents de santé de sexe masculin.
- Les **approches sexotransformatrices** sont celles qui tentent de redéfinir et de changer les rôles, les normes, les attitudes et les pratiques de genre existants. Ces

interventions s'attaquent aux causes fondamentales de l'inégalité et de l'iniquité entre les genres et remodelent les relations de pouvoir inégales. Par exemple, la promotion de la prestation de soins par les hommes et de la paternité active encourage des rôles de genre équitables, ou encore la fourniture d'éducation sanitaire aux filles renforce leur confiance en elles.

1. Fondement

- 1.1. Ne laisser personne pour compte avec la vaccination est la vision de Gavi, l'Alliance du Vaccin (« Gavi »). Avec l'équité comme principe organisateur, l'objectif est de s'assurer que les enfants zéro dose et les enfants sous-vaccinés reçoivent des services de vaccination de routine de manière durable. Les enfants zéro dose vivent souvent dans des communautés manquées. Bon nombre d'entre eux vivent dans une pauvreté extrême. On les retrouve principalement regroupés parmi les populations urbaines pauvres, les populations rurales éloignées, les migrants, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les personnes vivant dans des régions touchées par des conflits. Leurs familles sont confrontées à de nombreuses vulnérabilités aggravées, notamment la pauvreté, les inégalités socioéconomiques et la stigmatisation qui suscitent et exacerbent les obstacles liés au genre. Comprendre et surmonter les obstacles liés au genre est essentiel pour atteindre les enfants zéro dose et garantir que tous les enfants reçoivent leur gamme complète de vaccins.
- 1.2. Par conséquent, Gavi accorde une grande priorité à l'élimination des obstacles liés au genre. Dans toute société, les normes de genre déterminent généralement les rôles des femmes, des hommes, des adolescents et des personnes ayant des identités de genre diverses. En retour, ces rôles peuvent créer des obstacles qui affectent la capacité des soignants à faire vacciner leurs enfants ou celle des agents de santé à fournir des services aux communautés. Pour atteindre les enfants zéro dose et les enfants sous-vaccinés, nous devons comprendre les obstacles liés au genre, adapter des services inclusifs aux besoins des populations clés et travailler avec les communautés pour promouvoir une demande soutenue.
- 1.3. Les barrières liées au genre se recoupent avec d'autres facteurs socioculturels et économiques tels que l'âge, la richesse, l'instruction, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle et le handicap. Elles opèrent, en outre, à plusieurs niveaux. Par exemple, au **niveau individuel**, les inégalités entre genres signifient que les soignants, souvent des femmes, peuvent avoir une éducation et des connaissances en santé insuffisantes pour exiger des services de vaccination ; au **niveau des ménages**, un pouvoir décisionnel et une répartition inégale des ressources du ménage peuvent limiter l'accès d'un soignant aux services de santé ; au **niveau communautaire**, les normes sociales peuvent rendre les femmes responsables de l'état de santé des enfants, ce qui entrave la participation des hommes ; au **niveau des services de santé**, les attitudes ou le sexe des agents de santé peuvent décourager les soignants de revenir pour des doses ultérieures ; et au **niveau institutionnel**, des politiques gouvernementales sans distinction de sexe et le déséquilibre entre genres dans la prise de décisions peuvent attirer moins l'attention sur les besoins particuliers des femmes et des filles.
- 1.4. En faisant la promotion d'une programmation adaptée au genre et transformatrice, Gavi améliorera non seulement l'accès à la vaccination, mais contribuera également aux objectifs plus généraux de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes. Ce sont les conditions préalables d'un développement durable et inclusif.

2. Objectifs de la politique en matière d'égalité hommes-femmes de Gavi

- 2.1. La politique en matière d'égalité hommes-femmes de Gavi a pour but de soutenir l'audacieuse ambition de Gavi de « ne laisser personne pour compte avec la vaccination » et de renforcer les programmes de vaccination et les systèmes de santé pour accroître l'équité en matière de vaccination.
- 2.2. À ce titre, l'objectif de la politique en matière d'égalité hommes-femmes de Gavi est d'identifier et de surmonter les obstacles liés au genre pour administrer aux communautés zéro dose et sous-vaccinées la gamme complète de vaccins. Cela comprend :
 - 2.2.1. Se concentrer principalement sur l'élimination des obstacles liés au genre rencontrés spécifiquement par les soignants, les adolescents et les agents de santé
 - 2.2.2. Dans les poches spécifiques où elles existent, surmonter les différences relatives à la couverture vaccinale entre filles et garçons. Au niveau agrégé, il n'y a pas de différence significative dans la couverture vaccinale entre les sexes. Cependant, au niveau infranational, on constate des différences chez certaines populations marginalisées sur les plans socioéconomique et géographique.
 - 2.2.3. Encourager et plaider pour la pleine et égale participation des femmes et des filles à la prise de décisions relatives à la santé et aux programmes de santé.
- 2.3. Afin de concrétiser la forte ambition de Gavi en ce qui concerne la lutte contre les inégalités en matière de vaccination et atteindre les enfants zéro dose et les enfants sous-vaccinés, il est essentiel d'envisager un éventail d'approches allant d'approches adaptées au genre à des approches sexotransformatrices. Bien que les programmes adaptés au genre soient plus réalisables à court et à moyen terme, la collaboration avec d'autres institutions et parties prenantes concernées pour l'adoption collective d'approches sexotransformatrices, lorsque cela est possible, est un objectif à plus long terme.
- 2.4. La politique en matière d'égalité hommes-femmes de Gavi est inscrite dans l'engagement plus général de Gavi visant à garantir l'équité dans tous les domaines d'engagement. Elle est fondée sur les engagements juridiques et politiques internationaux existants, notamment les objectifs mondiaux (ODD), en particulier l'ODD3 relatif aux modes de vie sains et au bien-être et l'ODD5 relatif à l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes et des filles. Cette politique est alignée sur les principes de l'efficacité de l'aide et les engagements internationaux en matière d'égalité hommes-femmes, tels qu'ils ont été convenus respectivement à Busan (2011) et Pékin (1995), et sa Plate-forme d'actions. Elle est parfaitement harmonisée avec le Programme de vaccination à l'horizon 2030, ainsi que sur la stratégie et les politiques de Gavi.

3. Portée et domaines prioritaires

- 3.1. Cette politique fournit le cadre et les principes de l'engagement programmatique de Gavi en matière d'égalité hommes-femmes, y compris le soutien aux vaccins

et aux systèmes de santé. Elle s'applique au Secrétariat, aux partenaires de l'Alliance et aux gouvernements et communautés des pays.

- 3.2. Cette politique est axée sur l'élimination des obstacles liés au genre auxquels sont surtout confrontés les soignants, les agents de santé et les adolescents.
 - 3.2.1. Les besoins sexospécifiques des **soignants** doivent être au cœur de la prestation des services de vaccination. Les principaux soignants d'enfants, souvent des femmes, ne demandent pas de services de vaccination parce qu'ils disposent de peu de temps en raison de la répartition inégale des responsabilités en ce qui concerne les travaux domestiques, qu'ils ont une capacité d'action limitée en raison de l'inégalité des pouvoirs décisionnels dans leurs ménages ou ont une mobilité réduite en raison de normes de genre rigides et néfastes. La participation des hommes aux services de garde d'enfants et en tant qu'influenceurs dans des réseaux sociétaux plus larges est importante pour accroître la demande de services de vaccination couplée à des approches de prestation de services qui réduisent les nombreux obstacles rencontrés par les femmes soignantes,
 - 3.2.2. Une attention particulière doit être accordée aux obstacles liés au genre auxquels est confronté le **personnel de santé**, étant donné que près de 70 % des agents de santé de première ligne sont des femmes¹. L'inégalité de genre en termes de rémunération et de promotion et la prévalence du harcèlement sexuel sur le lieu de travail ont un impact négatif sur la qualité des services de santé. Les menaces à la sécurité et la violence sexiste limitent la portée de l'exécution en toute sécurité de missions de sensibilisation par les agents de santé féminins et leur présence dans les cliniques après la tombée de la nuit.
 - 3.2.3. Nouer le dialogue avec les **adolescents** offre une opportunité unique de sexotransformation, car c'est durant cette période que se développent les normes culturelles et sociétales. Fournir aux adolescents des services intégrés crée des expériences positives avec le secteur de la santé, offrant par la même occasion un environnement propice à une vie de comportements œuvrant en faveur de la santé pour les adolescents et leurs futurs enfants.
- 3.3. L'approche de Gavi en matière de genre ne se limite pas aux programmes de vaccination et à la prestation des soins de santé dans les pays, mais s'étend à tous les aspects, y compris les organes de gouvernance et les politiques et pratiques du Secrétariat Gavi. Ces points ne relèvent pas la présente politique, mais sont pris en compte dans d'autres documents. Il s'agit notamment de :
 - 3.3.1. **Gouvernance** : Gavi cherche à atteindre l'équilibre en termes de genre dans toutes les structures de gouvernance du Conseil d'administration et sa composition, comme le décrivent les *Principes directeurs relatifs à l'équilibre en termes de genre pour les nominations au Conseil d'administration et dans les comités*.
 - 3.3.2. **Ressources humaines** : Le Secrétariat Gavi s'est engagé à maintenir un lieu de travail qui favorise la diversité. Il cherche l'équilibre en termes de

¹ Boniol M, Mclsaac M, Xu L, Wuliji T, Diallo K, Campbell J. Équité entre les genres au sein du personnel de santé : analyse de 104 pays. Document de travail 1. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2019

genre dans le recrutement, la rémunération², la reconnaissance et les récompenses. Les indicateurs clés sont régulièrement signalés et suivis, comme indiqué dans les *Lignes directrices en matière de genre des RH du Secrétariat Gavi*.

- 3.3.3. **Approvisionnement** : Le Secrétariat Gavi exige que les contrats tiennent compte de leur impact sur l'égalité hommes-femmes, entre autres considérations économiques, sociales et éthiques, comme décrites dans la politique d'approvisionnement de Gavi.

4. Principes directeurs

- 4.1. Vous trouverez ci-dessous les principes directeurs de l'engagement programmatique de Gavi en matière de genre :

- 4.1.1. **Se concentrer sur les enfants zéro dose et les enfants sous-vaccinés** en tant que marqueurs des familles et des communautés confrontées à des inégalités généralisées en matière de vaccination.
- 4.1.2. **Ne faire aucun mal** : Les activités de Gavi et de ses partenaires de mise en œuvre ne doivent causer aucun impact négatif ni créer de nouveaux risques ou renforcer les stéréotypes de genre défavorables/préjudiciables qui contribuent à la marginalisation, au désavantage social et économique, à l'exclusion et à la violence sexiste.
- 4.1.3. **Approches différenciées fondées sur des preuves** : Cibler et adapter les approches en fonction du contexte et des capacités des pays et des communautés, en reconnaissant que la problématique hommes/femmes varie considérablement d'un pays à l'autre et au niveau infranational.
- 4.1.4. **Appropriation par les pays** : Promouvoir l'appropriation par les pays et leur alignement, en veillant à ce que les pays soient dotés des ressources nécessaires pour identifier et surmonter les obstacles liés au genre et d'autres obstacles sociaux croisés relatifs à la santé et aux services de santé.
- 4.1.5. **Engagement communautaire** : Tirer parti des connaissances des communautés locales sur les normes de genre et impliquer les communautés dans la planification, la mise en œuvre et la surveillance des interventions afin de surmonter les obstacles liés au genre, renforcer la responsabilité et résister à l'impact.
- 4.1.6. **Intégration** : Aligner et coordonner les actions au niveau des pays en tenant compte des interventions visant à surmonter les obstacles liés au genre nécessite une approche multisectorielle. Favoriser la prestation de la vaccination dans un ensemble plus large de services de soins de santé primaires et d'autres secteurs, notamment l'éducation et l'autonomisation économique.

² En novembre 2018, Gavi est devenue la première organisation à but non lucratif basée en Suisse à être certifiée employeur respectant le principe d'égalité des salaires par la Fondation EQUAL-SALARY, une organisation à but non lucratif suisse promouvant l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

4.1.7. **Novateur** : Explorer de nouveaux produits, services, pratiques et approches stratégiques pour surmonter les obstacles liés au genre et promouvoir des interventions sexotransformatrices.

4.1.8. **Responsable** : Garantir une mesure efficace et représentative et des lignes de responsabilité claires pour la mise en œuvre de la politique de Gavi en matière d'égalité hommes-femmes, au sein de l'Alliance, aux niveaux mondial, national et communautaire.

5. Approches permettant de réaliser la politique en matière d'égalité hommes-femmes de Gavi

5.1. Les approches suivantes sont liées au **Secrétariat Gavi, aux partenaires de l'Alliance et aux gouvernements et communautés des pays**. Gavi poursuivra les objectifs de cette politique en tenant compte de la problématique de genre dans son analyse, son financement et son suivi par le biais, par exemple, de documents d'orientation, de demandes de financement, de dialogue au niveau national, de processus de gestion de portefeuille et de suivi et d'évaluation. Gavi se concentrera sur les domaines suivants :

COMPRENDRE : Renforcer la capacité des pays en matière de genre et de vaccination pour comprendre, reconnaître et surmonter les obstacles liés au genre.

5.2. La sensibilisation et le renforcement des capacités des parties prenantes du Secrétariat, des partenaires de l'Alliance et des partenaires nationaux sur l'importance de l'élimination des obstacles liés au genre permettront de mieux adapter la planification et la mise en œuvre des programmes de vaccination aux besoins des populations clés.

À ce titre, Gavi :

5.2.1. Intégrera des opportunités d'apprentissage dans les activités générales de renforcement des capacités financées par Gavi, le cas échéant, et veillera à l'organisation de formations efficaces sur le genre et la vaccination pour le Secrétariat, les partenaires de l'Alliance et les parties prenantes nationales.

5.2.2. Développer et optimiser l'utilisation des outils de l'Alliance, ainsi que des conseils et des innovations pour soutenir la compréhension de la programmation adaptée au genre et sexotransformatrice dans le pays.

5.2.3. Fournir des conseils, des ressources et une expertise pour renforcer les approches et interventions adaptées au genre et sexotransformatrices dans la programmation par pays.

PRÔNER : Renforcer l'engagement politique en faveur de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes

5.3. Pour soutenir les progrès et institutionnaliser les efforts visant à éliminer les obstacles liés au genre, il faut un leadership fort pour amplifier une voix unifiée de l'Alliance et plaider en faveur de l'égalité et de l'équité entre genres par le biais des processus et plates-formes politiques mondiaux, régionaux et nationaux.

À ce titre, Gavi :

- 5.3.1. Façonnera le plaidoyer et le dialogue mondial pour formuler et positionner les interventions adaptées au genre et sexotransformatrices comme un outil essentiel permettant d'atteindre des enfants zéro dose, l'objectif étant l'intégration de tous dans les programmes de vaccination. Fera la promotion des efforts coordonnés en faveur de la réalisation des normes, standards et engagements internationaux existants en matière d'égalité hommes-femmes.
- 5.3.2. Suscitera et renforcera l'engagement politique national afin d'éliminer les obstacles liés au genre, notamment en : a) intégrant les préoccupations des femmes et des hommes dans la formulation des stratégies nationales de vaccination ; b) allouant des ressources pour les interventions permettant d'éliminer les obstacles identifiés liés au genre ; et c) allouant un financement aux systèmes de santé communautaires pour le paiement et la responsabilisation égale de tous les agents de santé et assurer un équilibre en termes de genre en ce qui concerne les formations et les postes de direction.
- 5.3.3. Suscitera des engagements en faveur de l'égalité hommes-femmes au niveau de l'Alliance et des pays, y compris avec un leadership visible, une voix unifiée sur la problématique hommes/femmes et l'influence stratégique des champions du genre aux niveaux mondial, régional, national et infranational.

IDENTIFIER : Générer ou consolider des analyses et des données basées sur le genre pour identifier les obstacles liés au genre afin d'atteindre les enfants zéro dose et les enfants sous-vaccinés.

- 5.4. Les programmes qui s'appuient sur une analyse des obstacles liés au genre et d'autres obstacles tiennent compte des divers besoins des différents groupes de population et peuvent atteindre des enfants zéro dose et des enfants sous-vaccinés. Il est important de recueillir, d'utiliser et de suivre les analyses infranationales des obstacles liés au genre et des données sociales qui se recoupent.

À ce titre, Gavi :

- 5.4.1. Veillera à ce que la conception et la mise en œuvre des programmes de soins de santé primaires, en particulier pour atteindre des enfants zéro dose et des enfants sous-vaccinés, soient éclairées par une analyse des obstacles liés au genre rencontrés par les soignants, les agents de santé et les adolescents, dans le cadre d'une analyse plus élargie des obstacles.
- 5.4.2. Recommandera une analyse solide des obstacles liés au genre à tous les niveaux d'intervention des parties prenantes agissant au niveau communautaire ; privilégiera les populations prioritaires (y compris les soignants, les adolescents et les agents de santé) ; utilisera des données quantitatives et qualitatives provenant de différents secteurs ; utilisera des données ventilées par sexe lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes ; et tiendra compte des facteurs sociaux croisés supplémentaires.
- 5.4.3. Étudiera des solutions et des partenariats novateurs pour collecter et analyser des données infranationales sur les soignants, les enfants, les

adolescents, les services de santé et les agents de santé, à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé.

ATTEINDRE : Utiliser le financement, les processus, les structures et autres leviers de Gavi pour refléter une approche intégrée du genre afin d'atteindre les enfants zéro dose et les enfants sous-vaccinés

- 5.5. Veiller à l'intégration des obstacles liés au genre et des autres obstacles sociaux croisés dans la planification et la conception des programmes est indispensable pour atteindre les enfants zéro dose et les enfants sous-vaccinés souffrant de vulnérabilités aggravées et nécessite une action et une collaboration multiagences et multisectorielles

À ce titre, Gavi :

- 5.5.1. Fera la promotion de l'utilisation des différents mécanismes de financement de Gavi dans les processus de planification du cycle de subvention des pays afin de soutenir des approches et des activités adaptées au genre et, le cas échéant, sexotransformatrices.
- 5.5.2. Autorisera l'intégration des avis et points de vue des populations clés dans la programmation en appliquant la science du comportement et des approches de conception centrées sur l'homme dans la conception des interventions en vue de l'élimination des obstacles liés au genre.
- 5.5.3. Encouragera les pays à prévoir un budget adéquat pour les interventions, à explorer une budgétisation adaptée au genre, à s'attaquer aux obstacles liés au genre et à disposer d'indicateurs spécifiques et mesurables pour suivre les progrès.
- 5.5.4. Encouragera les plans nationaux permettant de tirer parti des services de vaccination des adolescents et de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant pour intégrer des services de santé supplémentaires et d'autres secteurs, dont l'éducation, tout au long de la vie.

APPRENDRE : Initier des activités d'apprentissage pour évaluer et identifier les approches les plus pertinentes et les plus efficaces de l'élimination des obstacles liés au genre en matière de vaccination

- 5.6. L'établissement et l'exécution d'un programme d'apprentissage peuvent fournir des informations contextuellement pertinentes sur les interventions liées au genre susceptibles d'aider à atteindre les enfants zéro dose et les enfants sous-vaccinés dans le but d'améliorer la couverture et limiter les conséquences indésirables potentielles.

À ce titre, Gavi :

- 5.6.1. Augmentera la base des données probantes sur le genre et la vaccination, ainsi que sur d'autres domaines sociaux croisés en soutenant les activités d'apprentissage dans le pays dans le cadre du programme d'apprentissage plus élargi de Gavi.
- 5.6.2. Améliorera la communication et la diffusion des données probantes générées sur le genre et la vaccination afin d'accroître l'utilisation, la couverture et l'impact des services de vaccination.

PARTENAIRE : Établir, renforcer et tirer parti des partenariats au sein et en dehors du secteur de la santé

- 5.7. Pour surmonter les obstacles liés au genre, il faut une approche intersectorielle aux niveaux mondial, national et infranational. Le partenariat avec des acteurs internes et externes du secteur de la santé offre une gamme de moyens, d'expériences et de ressources caractéristiques pour la conception et la mise en œuvre des interventions.

À ce titre, Gavi :

- 5.7.1. Identifiera, développera et tirera parti des partenariats mondiaux³, y compris avec le système des Nations unies, les organisations humanitaires dans les situations d'urgence, les plates-formes de la société civile, les agences multilatérales et bilatérales, les établissements universitaires, les organisations du secteur privé et les fondations, pour renforcer la coordination, favoriser l'apprentissage et développer le partage des connaissances sur la problématique du genre et la vaccination.
- 5.7.2. Encouragera la cohérence des politiques nationales et la coordination intersectorielle pour faire avancer les priorités nationales, y compris des partenariats plus efficaces entre le ministère de la Santé et le ministère chargé du genre, du bien-être des femmes et des enfants ou du développement social.
- 5.7.3. Établira des relations et nouera des dialogues réguliers avec les organisations de la société civile au niveau national et communautaire ou les groupes de femmes plaidant en faveur de la sexotransformation et de la justice sociale. Cela permet à Gavi de tirer parti de sa passion, de son expérience et de ses programmes, tout en renforçant ses capacités de défenseur, de leader et de voix du changement.

6. Calendrier de mise en œuvre et d'examen

- 6.1. La politique de Gavi en matière d'égalité hommes-femmes entrera en vigueur le 1er juillet 2020.
- 6.2. Les progrès et l'impact de la politique de Gavi en matière d'égalité hommes-femmes seront mesurés à travers le cadre de résultats (voir annexe XX) qui décrit la théorie du changement de cette politique et les moyens par lesquels Gavi contrôlera la mise en œuvre de la politique et ses résultats. Le directeur exécutif adjoint sera chargé de rapporter au conseil d'administration de Gavi les progrès effectués dans la réalisation de ces résultats sur une base annuelle.
- 6.3. Cette politique sera révisée à la demande du Conseil d'administration.

³ Y compris le Plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être pour tous figurant dans les objectifs mondiaux.